Analyse du documentaire « les nouveaux chiens de garde »

Synopsis :

Les médias se proclament "contre-pouvoir". Pourtant, la grande majorité des journaux, des radios et des chaînes de télévision appartiennent à des groupes industriels ou financiers intimement liés au pouvoir. Au sein d'un périmètre idéologique minuscule se multiplient les informations pré-mâchées, les intervenants permanents, les notoriétés indues, les affrontements factices et les renvois d'ascenseur. En 1932, l'écrivain Paul Nizan publiait Les chiens de garde pour dénoncer les philosophes et les écrivains de son époque qui, sous couvert de neutralité intellectuelle, s'imposaient en véritables gardiens de l'ordre établi. Aujourd'hui, les chiens de garde sont journalistes, éditorialistes, experts médiatiques, ouvertement devenus évangélistes du marché et gardiens de l'ordre social. Sur le mode sardonique, LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE dénonce cette presse qui, se revendiquant indépendante, objective et pluraliste, se prétend contre-pouvoir démocratique. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d'une information produite par des grands groupes industriels du Cac40 et pervertie en marchandise.

Questions sur le documentaire :

1) Sur quels piliers repose l'information ?
2) Qui est Paul Nizan ? Que dénonce t-il ?
3) Qui sont les chiens de garde aujourd'hui ? Quel est leur rôle ?
4) Quels sont les liens aujourd'hui entre les journalistes et les pouvoirs politiques ?
5) Quel lien établi le sociologue entre les journalistes vedettes et les hommes politiques ?
6) Peut-on parler d'une indépendance des journalistes à l'égard du pouvoir politique ?
7) Quels sont les grands groupes financiers et industriels qui contrôlent les médias ?
8) Quelles sont les conséquences d'une concentration et d'une financiarisation des médias ?
9) Les journalistes sont –il censurés ?
10) De quelle façon peut-on rendre l'information objective selon A Peyrefitte ?
11) L'information est-elle objective ?
12) Les médias permettent-ils d'exprimer le pluralisme d'opinions ? Comment ?
13) Peut-on réellement parler d'un pluralisme de l'information ? Pourquoi ? Donnez un exemple permettant d'illustrer votre réponse.
14) Comment peut-on garantir la liberté et l'indépendance de la presse à l'égard du pouvoir politique et économique ?

Pour répondre aux questions ci-dessous vous-vous aiderez du film documentaire et du dossier documentaire. Vous rédigerez vos réponses par écrit.

Document 1

Faut-il aller jusqu'à reconnaître à l'équipe rédactionnelle des droits spécifiques garantis par la loi? Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, certains le pensent. L'occasion est propice de faire table rase du passé, d'affirmer de nouveaux droits et de soustraire les entreprises de presse au pouvoir de l'argent. La quasi-totalité des titres paraissant avant-guerre sont éliminés pour cause de collaboration avec l'occupant allemand et les nouvelles autorisations de paraître sont confiées à des personnalités ou à des équipes issues de la Résistance et qui veulent promouvoir une presse au service des citoyens. Elles sont bien entendu totalement dépourvues de moyens financiers. « La presse est libre quand elle ne dépend ni de la presse gouvernementale ni des puissances d'argent mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs», déclare fièrement l'article 3 d'un « projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre» soumis à l'examen de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) le 24 novembre 1945 par son président Albert Bayet. Ce texte reflète bien les idées généreuses de l'époque. Mais à qui appartiendront ces nouveaux journaux et les biens (immeubles, imprimeries ...) résultant de l'éviction des précédents propriétaires et momentanément gérés par une société nationale créée à cette fin ? La question doit être tranchée grâce à l'adoption d'un statut de l'entreprise de presse. Plusieurs projets sont élaborés qui ont pour caractéristique commune de garantir la prééminence des personnes ayant reçu l'autorisation de paraître par rapport au capital […] Finalement, l'idée d'un statut de presse est abandonnée […]

L'idée de donner aux journalistes d'une publication les moyens d'être garants de l'indépendance du titre et de la continuité du projet rédactionnel est restée cependant vivace essentiellement grâce au mouvement des « sociétés de rédacteurs ». La philosophie en est simple. Puisque la légitimité que leur donne leur rôle intellectuel ne se traduit pas par des droits reconnus par la loi, les journalistes doivent exercer leur influence en acquérant une partie du capital de l'entreprise, ce qui leur donne au minimum un droit de regard et une possibilité de faire entendre leurs voix directement au conseil d'administration, et au mieux la disposition d'une minorité de blocage pour les décisions importantes. […] La première grande société des rédacteurs, la seule d'ailleurs a avoir complètement atteint ses buts puisqu'elle dispose aujourd'hui d'une minorité de blocage est la société des rédacteurs du Monde.

Questions :

1) Comment peut-on promouvoir une presse libre au service des citoyens ?
2) Quel est le projet de déclaration des droits et devoirs de la presse libre au lendemain de la seconde guerre mondiale?
3) Pourquoi l'idée d'un statut de la presse est-il abandonné ?
4) De quels moyens les journalistes peuvent-ils disposer pour garantir leur indépendance journalistique ?
5) Quel est le rôle d'une société de rédacteurs ?

Document 2

Accès de franchise ou impudence, le journaliste de télévision le plus influent de France, Patrick Poivre d'Arvor, a un jour convenu du sens de sa mission: « Nous sommes là pour donner une image lisse du monde ». Lisse et en tous points conforme aux intérêts d'une classe sociale. […]

Les journalistes influents aiment qu'on remarque leurs exploits. Quand articles, révélations, portraits et entretiens se font rares, ils prennent la plume, se mettent en scène avec tendresse, narrent leurs conquêtes et leurs déboires, les secrets que les Grands de ce monde leur confièrent et leurs rares journées d'aventure et de guerre dans une vie tranquille et casanière. Le genre est

connu; parfois il accouche d'un ouvrage correctement écrit, et par celui qui le signe. Mais le genre est trompeur. Dans la presse, ceux qui détiennent le vrai pouvoir ne se confient pas.
Rouletabille peut partir pour Beyrouth ou pour Bagdad, c'est à Seattle ou à Atlanta que Bill Gates ou Ted Turner ont déjà arrêté que rien de ce qui se passe au Liban ou en Irak ne portera jamais ombrage aux alliés et aux affaires de Microsoft ou de Time Warner.
La censure est cependant plus efficace quand elle n'a pas besoin de se dire, quand les intérêts du patron, miraculeusement, coïncident avec ceux de "l'information". Le journaliste est alors prodigieusement libre. Et il est heureux. On lui octroie, en prime, le droit de se croire puissant. [...] Mais, pendant ces instants de liesse, le contre-pouvoir eut mauvaise mine, trop encadré par des 'ministres, des généraux et des banquiers. Et le "nouveau paradigme" ressembla à la caricature de l'ancien. Même si, coincé entre son propriétaire, son rédacteur en chef, son audimat, sa précarité, sa concurrence et ses complicités croisées, le journaliste n'a plus guère d'autonomie, il trouve encore de quoi exhiber devant ses confrères un petit détail qu'il a "fait passer" dans son journal ou à l'antenne, et qui prouverait son reliquat de pouvoir. Dans la profession, ne jamais disposer de ses deux mots ou de ses deux secondes de dissidence fourguées en contrebande, relève surtout de l'incompétence.

Source : « Les nouveaux chiens de garde », Serge Halimi, Raisons d'Agir 1997.

Questions :

1) Qui sont les nouveaux chiens de garde selon S Halimi ?
2) Les médias jouent-ils réellement selon cet auteur un rôle de contre-pouvoir ? Pourquoi ?
3) Expliquez la phrase soulignée